



# Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE  
tél. 03 83 18 87 87 – Fax 03 83 18 87 88 – Mél : contact@lgett.fr – Site Internet : www.lgett.fr

## **CHAMPIONNATS D'ALSACE 2017**

Les derniers championnats d'Alsace se dérouleront le samedi 17 et dimanche 18 juin au

**GYMNASE DES MALTERIES**

**RUE ST-CHARLES**

**67300 SCHILTIGHEIM**

### **Horaires de début de la compétition:**

Samedi 17 juin 2017

13 H **Simple Poussins et Poussines** (*Yanis, Adrien et Lina*)

Simple Juniors Garçons et Juniors Filles

13 H 30 **Simples Minimes Garçons** et Minimes Filles (*Baptiste*)

16 H Doubles Minimes Garçons et Minimes Filles

Doubles Juniors Garçons et Juniors Filles

Dimanche 18 juin 2017

8 H 30 Simples Dames et Messieurs

Simples Benjamines

**Simples Cadettes** (*Viki*)

9 H Simples Benjamins

Simples Cadets

14 H Doubles Dames et Messieurs

15 H Doubles Cadets et Cadettes

Doubles Benjamins et Benjamines

**Le pointage est effectué 1/2 heure avant le début de chaque série.**



# Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE  
tél. 03 83 18 87 87 – Fax 03 83 18 87 88 – Mél : contact@lgett.fr – Site Internet : www.lgett.fr

## **QUALIFICATIONS :**

Sont qualifié(e)s les joueuses et joueurs repris(es) sur les listes jointes.

Les tableaux ci-annexés tiennent lieu de convocation, il n'en sera pas adressé d'autres aux clubs.

Tout joueur ou joueuse qualifié(e) ainsi que tout remplaçant (e) doit confirmer sa participation pour le **12 juin 2017** en nous précisant les **catégories d'âges choisies** pour celles et ceux qui sont concernés.

En cas de défection, seuls les remplaçants ayant confirmé leur disponibilité seront repêchés dans les meilleurs délais par la commission sportive dans l'ordre repris sur les listes.

Une pénalité de 48 euros pour forfait non excusé (par écrit avec justificatif) sera appliquée pour tous désistement après le **12 juin**.

Le paiement de la pénalité financière sera à la charge du club d'appartenance du joueur concerné.

## **PARTICULARITÉ POUR LES SERIES DOUBLES :**

Pour les séries doubles, les joueurs ne peuvent évoluer que dans les catégories où ils ont effectivement participé dans le tableau simple.

Tout joueur ou joueuse forfait en simple ne pourra évoluer en doubles.

L'inscription des doubles se fait sur place: au plus tard 1h00 avant le début de chaque série de doubles.

Aucune inscription ne sera prise en compte auparavant.

## **BALLES ET TENUES :**

Les balles utilisées seront de couleur blanche.

En conséquence toute tenue blanche sera interdite.

Veillez également noter que le port du survêtement sera interdit dans les aires de jeu dès le début officiel de la compétition.

LGETT

Commission sportive - Antenne Alsace